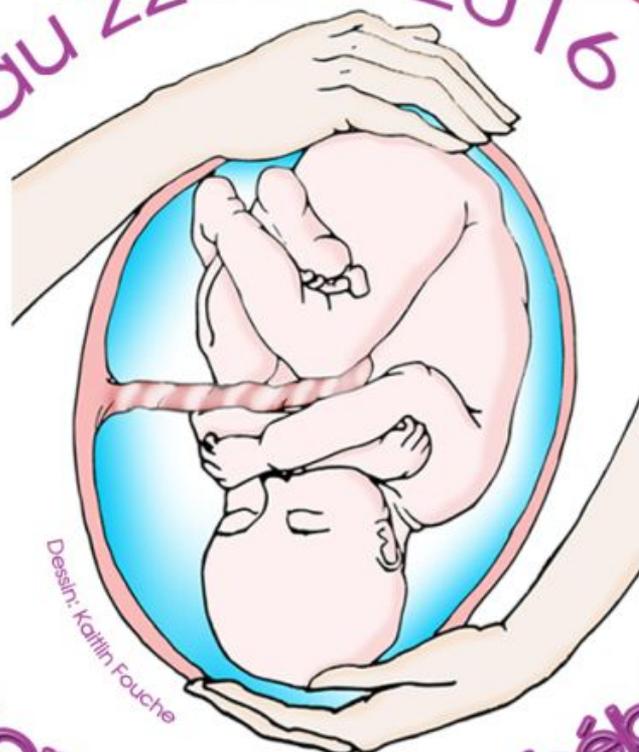


Semaine Mondiale de l'Accouchement Respecté



C.D.A.A.D.
Collectif de Défense de
l'Accouchement à Domicile

Du 16 au 22 mai 2016



Mon corps, mon bébé, mon choix

Films,
Expos,
Partage,
Réflexion, Echanges,
Témoignages, Conférences...

<http://CDAAD.org>

- DOSSIER DE PRESSE -

SOMMAIRE

1. LE COLLECTIF DE DÉFENSE DE L'ACCOUCHEMENT A DOMICILE.....	2
2. LA SEMAINE MONDIALE DE L'ACCOUCHEMENT RESPECTÉ.....	5
3. LE PROGRAMME.....	7
4. LA SITUATION EN 2016 : UNE ILLÉGALITÉ DE FAIT	15
5. AAD PROGRAMMÉ ET SECURITÉ : LES ÉTUDES SCIENTIFIQUES ET AUTRES PUBLICATIONS.....	16

1. Le Collectif de Défense de l'Accouchement A Domicile (CDAAD)



Le **CDAAD** est une association apolitique et laïque, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, composée majoritairement de parents, usagers ou citoyens. Créée en avril 2014, elle fait partie du [Ciane](#), le Collectif interassociatif autour de la naissance.

Une association d'usagers

Les objectifs de l'association sont les suivants :

- défendre l'accouchement à domicile accompagné d'une sage-femme ;
- défendre les droits des usagers, dans le cadre de leur projet d'accouchement à domicile ;
- soutenir les sages-femmes pratiquant l'accouchement à domicile de toutes les manières possibles, et en particulier contribuer à l'accès à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle abordable et couvrant l'ensemble de leur pratique ;
- soutenir le libre choix des lieux et modes de naissance.

Le droit au choix !

Une association à vocation nationale et présente localement



- ★ Relais Locaux actuellement en activité
- 📍 Relais Locaux en cours de création
- Relais Locaux en veille en attente de nouveaux bénévoles

<https://cdaad.org/les-relais-locaux/>

Nos actions

- Une [pétition](#) mise en ligne, ayant recueilli plus de 46000 signatures
- Mise en ligne d'un [blog](#)
- Evénements variés organisés dans plusieurs villes de France depuis 2013.
- Courriers aux députés et sénateurs. A ce jour, plus de 120 élus ont posé une question écrite à la ministre de la Santé.
- Recours légaux, politiques et juridiques à l'étude.
- Concertation avec les organes de représentation sages-femmes

CDAAD - L'Hôtel Marie 50450 Le Mesnil Garnier - <http://cdaad.org>
Contact media : Emilie Ract-Mugnerot - presse.cdaad@gmail.com - 06 88 64 68 02

Nos objectifs

- Intégration effective de l'accouchement à domicile dans l'offre de soins périnataux, à l'instar des autres options comme les maisons de naissance, les pôles physiologiques, les plateaux-techniques, ... ;
- Développement d'un parcours de soins dédié à l'accouchement à domicile et d'une approche collaborative entre usagers et soignants, en s'inspirant des exemples développés à l'étranger telles que les recommandations du [National Institute for Health and Care Excellence](#) (NICE) britannique ou [la Politique de Périnatalité 2008-2018](#) "un projet porteur de vie" québécoise ;
- Pilotage d'une enquête usagers sur l'accouchement à domicile et participation à une réflexion collaborative avec les organes de représentation sages-femmes sur des études et des statistiques professionnelles afin de démontrer la sécurité et la pertinence du choix de l'accouchement à domicile assisté par une sage-femme dans le cadre d'un suivi global ;
- Participation à une concertation globale et une réflexion sur la périnatalité en France avec les autres associations d'usagers, les professionnels de santé et leurs organes de représentation, les autorités publiques et sanitaires ;
- Développement de notre réseau de Relais Locaux et intégration de ces derniers dans les réseaux périnataux et associatifs locaux ; et ce, dans l'optique d'informer et de libérer la parole des usagers ainsi que d'améliorer la collaboration entre usagers et soignants ;
- Création de supports d'information à destination des parents sur l'accouchement à domicile, la naissance respectée, leurs droits et soutien dans leurs démarches.
- ...

2. La Semaine Mondiale de l'Accouchement Respecté (SMAR)

La SMAR a été créée par l'Alliance Francophone pour l'Accouchement Respecté ([AFAR](#)) en 2004. Elle est gérée depuis 2011 par le Réseau Européen des Associations de Naissance (European Network of Childbirth Associations : [ENCA](#)). La SMAR a pour vocation d'exprimer, à travers une mobilisation internationale, un engagement commun en faveur du respect de la naissance. Elle a lieu tous les ans au mois de mai, et met l'accent sur un thème spécifique qui change à chaque édition.

Au fil des ans, elle s'est ainsi révélée comme une opportunité unique pour toutes les associations de périnatalité et de parentalité de proposer discussions et débats sur des sujets précis (les gestes obstétricaux comme l'épisiotomie, la physiologie de la naissance, le lien mère-père/enfant dans la naissance...), mais aussi d'ouvrir des réflexions sur des thématiques plus globales (via les slogans annuels "Birth is empowering !", "Do not disturb ! Birth in progress !", "Birth trauma, birth pleasure", "Continuous loving support for me and my baby" ...).

Elle constitue par ailleurs une occasion pour les professions périnatales (sages-femmes, gynécologues-obstétriciens, doulas,...) d'aller à la rencontre des (futurs) parents et d'échanger avec eux entre points de vue professionnels et expériences vécues.

La **Semaine Mondiale de l'Accouchement Respecté** aura lieu
du 16 au 22 mai 2016
autour du **thème : Mon corps, mon bébé, mon choix**
(*My decision, my baby, my body*)



Le thème de cette année propose à chaque femme, et plus largement à chaque couple, de s'interroger et de s'informer sur les conditions qui entourent la naissance de leur enfant, afin de faire les choix éclairés qui leur correspondent le mieux : Quel lieu de naissance (maternité en conditions classiques, pôle physiologique / salle

nature, plateau technique, Maison de Naissance, domicile) ? Choix ou non de la péridurale ? Quelle(s) préparation(s) à l'accouchement ? Quel(s) accompagnement(s) pour la femme au cours de la grossesse et du travail ? Quelles conditions d'accueil pour le nouveau-né (premiers soins, peau à peau, séparation de la mère...) ? Allaiter ou non, et si oui avec quelle(s) aide(s) ? Retour précoce à domicile ? ...

Le **CDAAD** participe à la SMAR pour la troisième année consécutive, proposant de plus en plus d'événements dans de plus en plus de villes.

Des animations variées : projections de films autour du thème de l'accouchement respecté, débats, information sur les préparations à la naissance, ateliers, tables rondes, rencontres, expositions, pique-nique...

3. Le programme

À retrouver sur le site internet du **CDAAD** à la [rubrique SMAR 2016](#) :

DU LUNDI 9 AU DIMANCHE 22 MAI

SIX FOURS LES PLAGES (83) - **Exposition** dans le hall du cinéma Six N'étoiles - Rue de la République - Contact : Sophie Robert 06 99 85 25 10

SAMEDI 14 MAI

VAUVERT (30) - de 10h00 à 22h00 - **Journée autour de la naissance et de la parentalité** - Centre Culturel R. Gourdon, 2 avenue Robert Gourdon - Entrée libre et gratuite, enfants bienvenus. Inscriptions aux ateliers et groupes préférables.

HEURE	ESPACE 1	ESPACE 2
10h	Accueil, présentation de la journée et du CDAAD	
10h30	Contes pour enfants Eve Marie Sanrey, assistante maternelle 10h30-11h : 0 à 3 ans 11h-11-30 : 3 à 6 ans	Groupe de parole sur l'allaitement maternel, animé par Anna Martin, consultante en lactation au CHU de Nîmes
11h30	Sensibilisation au massage bébé, animé par Marie Colas, association Parentalité en Massage, certifiée AFMB	
12h30	Hommage à Doris Nadel – témoignages...	
12h45	Pause déjeuner – repas partagé	
13h45	Qu'est-ce qu'une doula ? (Julie Simmermann)	
14h	Atelier henné et bercements rebozo – Morgane Ferdinand et Julie Simmermann	Groupe de parole pour les papas et futurs papas, animé par Bruno Lorthois
15h	Sensibilisation au portage des bébés, Charlotte Trosseille, association Portage en Partage	
16h	Accoucher à domicile, une folie ? Débat animé par F. Servent, Sage-femme	
17h	Atelier pratique – manipulations du nourrisson et portage à bras, Charlotte Trosseille, association Portage en Partage	
18h	Qu'est-ce qu'une naissance respectée ? (Débat et réflexion collaborative)	

20h-22h3 Tente rouge (6 places maxi sur inscription)

0

Tout au long de la journée, concours "Dessine moi un bébé" pour les petits et les grands

DIMANCHE 15 MAI

AVIGNON (84) - 10h00 - Cinema Utopia - **Projection du film «Entre leurs mains»**, suivi d'un debat animé par des membres du CDAAD et des sages-femmes - Tarif unique: 4€ - Café offert avant la projection

Documentaire / réalisation Céline Darmayan

Comment considère-t-on la naissance et le corps de la femme aujourd'hui ? Quelle place laisse-t-on encore à l'humain dans l'acte de donner la vie ? Muriel, Jacqueline, Sidonie et Cécile accompagnent des personnes qui souhaitent donner naissance à domicile. Ces sages-femmes nous invitent à découvrir leur pratique et leur vision de la venue au monde.

En France, le choix de cette alternative prend, aujourd'hui, la forme d'une lutte. Même si cette pratique n'est pas officiellement illégale, les préjugés sont tenaces. Les sages-femmes sont soumises à des pressions administratives sans cesse plus étouffantes, tendant à faire disparaître une des dernières alternatives à l'accouchement médicalisé.

LUNDI 16 MAI

NICE (06) - de 18h00 à 20h00 - « **Parlons naissance** » - En partenariat avec l'association [Grandissons](#) - Bubulle Café, 3 Rue Benoît Bunico.

Échanges autour de la naissance (événement mensuel de l'association Grandissons)

MARDI 17 MAI

ALES (30) - 19h15 - **Projection du film Maïeuticiennes** (volume sonore adapté aux jeunes oreilles !) - Cinéma Ciné Planet, Place des Martyrs de la Résistance - Tarif : 7€

Documentaire de création / réalisation Bertrand Leduc / 52 min / janvier 2014, produit par Prima Luce (Loïc Legrand) & Les Zooms Verts (Matthias Berger)

Hélène, Rosanna, Caroline et Fabienne auscultent, prescrivent, écoutent, accompagnent des parents qui ont choisi de donner naissance à leur enfant chez eux.

Par petites bribes de quotidiens entremêlés, le film fait le portrait de ces sages-femmes qui ont choisi de pratiquer leur métier comme un art. Un art de la maïeutique, centré sur le choix des femmes et le respect de la physiologie. Des choix qui ébranlent un tout petit peu l'hypermédicalisation de l'accouchement.

BORDEAUX (33) - de 14h à 18h - **Bien se préparer pour se faire respecter** - en partenariat avec [L'Aire Familiale](#) - 28 place Pey Berland - Activités gratuites mais sur réservation (nombre de places limité) au 06 88 64 68 02

Grande salle: Conférence/Ateliers

14h15 - 15h: Préparation en Chant prénatal (Brigitte Bonnet)

15h15 - 16h: Yoga prénatal (Brigitte Lavorel et Margaux Camus)

16h15 - 17h: Art Thérapie pendant la grossesse, notamment les grossesses à risques (Catherine Girard-Fenouillas)

17h15 - 17h45: Sophrologie: ses bienfaits avant, pendant et après l'accouchement (Isabelle Souc, sophrologue)

Petite salle: Interventions

14h30 - 15h: Préparer son accouchement en Ostéopathie (Camille Gourlaouen et Flore Limouzin)

15h15 - 16h: Suivi Sage femme: Projet de naissance (Marie-Hélène Frémaux, Sage-femme)

16h15 - 16h30: La place de la sexualité pendant la grossesse (Clémence Linard, sexothérapeute)

16h45 - 17h15: Réflexologie plantaire: un outil pour un accouchement respecté (Edith Singeot, Réflexologue)

BORDEAUX (33) - 20h30 - **Projection du film L'Arbre et le Nid**, suivie d'un débat animé par des membres du CDAAD et Isabelle Députier, sage-femme - Cinéma Utopia – 5 Place Camille Jullian – Tarif habituel : 6,50 € ou carnet abonnement : 48€ (10 places, non nominatives, non limitées dans le temps, et valables dans tous les Utopia) Achat des places au cinéma à partir du 7 mai.

Documentaire / réalisation Valérie Pouyanne

Depuis la nuit des temps, les femmes ont mis des enfants au monde, souvent entourées par d'autres femmes, en suivant juste les mouvements de leur corps. Dans l'histoire récente, la coutume d'accoucher à l'hôpital avec des médecins s'est développée et ainsi, peu à peu, la naissance est devenue presque une maladie.

Dans L'arbre et le nid, des gynécologues et omnipraticiens, Guy-Paul Gagné, Michel Odent, Michael Klein, des sages-femmes, Claudia Faille, Christiane Léonard, tous fervents défenseurs de l'accouchement naturel, nous expliquent les mécanismes hormonaux en action pendant la naissance. S'appuyant sur des études scientifiques qui démontrent l'importance de respecter les processus naturels pour préserver la santé de la mère et du bébé, le film remet en question certaines pratiques courantes en milieu hospitalier et cherche à redonner confiance aux femmes dans leur capacité naturelle de mettre un enfant au monde. En nous plongeant dans l'intimité des familles qui vont vivre un accouchement à domicile ou en maison de naissance, il amène une vision différente de la naissance, loin de l'hystérie et des cris de douleur, imprégnée de douceur, de poésie et d'émotion.

GRENOBLE (38) - 20h30 - **Table ronde sur l'accouchement à domicile** en partenariat avec l'association Bien Naître et Grandir - Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère, 5 place Bir Hakeim

L'accouchement à domicile est souvent méconnu et/ou appréhendé comme dangereux.

Qu'en est-il pour les parents qui l'ont choisi en conscience ?

Comment l'ont-ils vécu ? Quelles difficultés ont-ils pu rencontrer dans leur projet ?

Autant de questions auxquelles vous trouverez réponses par des témoignages riches et variés.

Table ronde animée par des sages-femmes accompagnant des accouchements à domicile et par des parents, membres de notre association ayant vécu la naissance de leur enfant à la maison..

RAMBOUILLET (78) - 20h30 - **Projection du film Maïeuticiennes** suivie d'un débat animé par des membres du CDAAD et des sages-femmes - Cinéma le Vox 71 rue du Général de Gaulle – Tarif : 8€

Documentaire de création / réalisation Bertrand Leduc / 52 min / janvier 2014. Produit par Prima Luce (Loïc Legrand) & Les Zooms Verts (Matthias Berger)
Hélène, Rosanna, Caroline et Fabienne auscultent, prescrivent, écoutent, accompagnent des parents qui ont choisi de donner naissance à leur enfant chez eux.
Par petites bribes de quotidiens entremêlés, le film fait le portrait de ces sages-femmes qui ont choisi de pratiquer leur métier comme un art. Un art de la maïeutique, centré sur le choix des femmes et le respect de la physiologie. Des choix qui ébranlent un tout petit peu l'hypermédicalisation de l'accouchement.

VALREAS (84) - de 14h00 à 17h00 - **Rencontre autour de l'accouchement et du portage** en partenariat avec [l'association cool bébé](#) - Maison des associations – 43 Cours Victor Hugo – Entrée 2€ (partagés entre les 2 associations). Goûter offert à l'issue de la rencontre.

Rencontre autour de l'accouchement physiologique et les bienfaits du portage pour le nouveau-né, en présence de membres des associations et d'une sage-femme libérale.

MERCREDI 18 MAI

ALES (30) - de 16h00 à 18h00 - **Café informatif "naissance et accompagnement respectés"** - Cantine Solidaire, 5 Faubourg de Rochebelle - Participation aux Frais : 2€ + boissons sur place (enfants consommations gratuites)

Rencontre parents-enfants et professionnels de la péri-natalité (sages-femmes, ostéopathe, acupuncteur, leche league, haptonomie, portage, massage)

Et si on parlait de naissance aujourd'hui ? Quels sont vos choix sur le projet naissance ? Quel type d'accouchement ?

De Vous à Nous, parents et professionnels de la péri-natalité : venez poser vos questions, chercher des informations ou simplement rencontrer ces gens qui peuvent vous accompagner un temps !

Invitée d'honneur : Françoise Servent, sage-femme

GRENOBLE (38) - 20h30 - **Projection du film L'Arbre et le Nid** en partenariat avec l'association Bien Naître et Grandir - Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère, 5 place Bir Hakeim

Documentaire / réalisation Valérie Pouyane

Depuis la nuit des temps, les femmes ont mis des enfants au monde, souvent entourées par d'autres femmes, en suivant juste les mouvements de leur corps. Dans l'histoire récente, la coutume d'accoucher à l'hôpital avec des médecins s'est développée et ainsi, peu à peu, la naissance est devenue presque une maladie.

Dans L'arbre et le nid, des gynécologues et omni praticiens, Guy-Paul Gagné, Michel Odent, Michael Klein, des sages-femmes, Claudia Faille, Christiane Léonard, tous fervents défenseurs de l'accouchement naturel, nous expliquent les mécanismes hormonaux en action pendant la naissance. S'appuyant sur des études scientifiques qui démontrent l'importance de respecter les processus naturels pour préserver la santé de la mère et du bébé, le film remet en question certaines pratiques courantes en milieu hospitalier et cherche à redonner confiance aux femmes dans leur capacité naturelle de mettre un enfant au monde. En nous plongeant dans l'intimité des familles qui vont vivre un

accouchement à domicile ou en maison de naissance, il amène une vision différente de la naissance, loin de l'hystérie et des cris de douleur, imprégnée de douceur, de poésie et d'émotion.

NICE (06) - de 18h00 à 22h00 - **Projection du film Entre leurs Mains** suivie d'un débat et d'un buffet dînatoire - En partenariat avec l'association [Grandissons](#) - Court Circuit Café, 4 rue Vernier – Participation aux frais suggérée de 10€ (selon moyens).

Documentaire / réalisation Céline Darmayan

Comment considère-t-on la naissance et le corps de la femme aujourd'hui ? Quelle place laisse-t-on encore à l'humain dans l'acte de donner la vie ? Muriel, Jacqueline, Sidonie et Cécile accompagnent des personnes qui souhaitent donner naissance à domicile. Ces sages-femmes nous invitent à découvrir leur pratique et leur vision de la venue au monde.

En France, le choix de cette alternative prend, aujourd'hui, la forme d'une lutte. Même si cette pratique n'est pas officiellement illégale, les préjugés sont tenaces. Les sages-femmes sont soumises à des pressions administratives sans cesse plus étouffantes, tendant à faire disparaître une des dernières alternatives à l'accouchement médicalisé.

SIX FOURS LES PLAGES (83) - de 09h30 à 11h30 - **Café papote autour de la naissance respectée** en partenariat avec l'association P'tits Bouts Douces Heures - 1133 avenue du Brusac – Tarif : gratuit

JEUDI 19 MAI

GRENOBLE (38) - 14h00 - **Projection du film Entre leurs Mains** suivie d'un débat en présence de Gisèle Piroit, sage-femme AAD et de parents - En partenariat avec l'association Bien Naître et Grandir - Barathym, 97 galerie de l'Arlequin.

Documentaire / réalisation Céline Darmayan

Comment considère-t-on la naissance et le corps de la femme aujourd'hui ? Quelle place laisse-t-on encore à l'humain dans l'acte de donner la vie ? Muriel, Jacqueline, Sidonie et Cécile accompagnent des personnes qui souhaitent donner naissance à domicile. Ces sages-femmes nous invitent à découvrir leur pratique et leur vision de la venue au monde.

En France, le choix de cette alternative prend, aujourd'hui, la forme d'une lutte. Même si cette pratique n'est pas officiellement illégale, les préjugés sont tenaces. Les sages-femmes sont soumises à des pressions administratives sans cesse plus étouffantes, tendant à faire disparaître une des dernières alternatives à l'accouchement médicalisé.

VENDREDI 20 MAI

GRENOBLE (38) - 20h30 - **Soirée théâtre/débat « Tais toi et pousse »** - En partenariat avec les associations Bien Naître et Grandir et Sages-Femmes Nord Alpes - Maison du Bois d'Artas, 3 rue Augereau.

Un couple choisit d'avoir un enfant. Alors commence pour eux une aventure où se succèdent joies, peurs et questionnements divers. La pièce présente trois angles de vue et trois regards différents sur cet événement unique : La vision de la mère, celle du père, enfin celle toute particulière du corps médical qui jalonne ce parcours. Par la compagnie Les 100 ciels

NICE (06) - de 14h00 à 17h00 - **Table ronde « Mon choix, mon corps, mon bébé ? »** - En partenariat avec l'association [Grandissons](#)

Table ronde avec les acteurs de l'accouchement autour du thème « Mon corps, mon bébé, mon choix » **ÉVÈNEMENT RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ**. Pour plus d'informations : nice.cdaad@gmail.com

ORANGE (84) - à partir de 9h30 - **Journée autour du thème : Mon corps, mon bébé, mon choix**, en partenariat avec [l'association Chrysalide](#) - Maison des associations, salle 112, Route de Caderousse – Tarif gratuit - Déjeuner partagé (à apporter) pour clore la matinée.

9h30-10h30 : discussion sur l'accouchement physiologique avec le CDAAD

11h00-12h00 : Laura Bollini, consultante familiale et Présidente de l'association En Bord de Mère, sur le thème « la grossesse, l'accouchement, l'arrivée de bébé, ce n'est pas comme cela que je l'avais imaginé... »

13h00 : repas partagé

SAMEDI 21 MAI

AVIGNON (84) - de 14h à 16h - **Récits de naissance** - Cabinet de chiropraxie de Sandra Petrini-Gérard – 10 rue Limas – Tarif gratuit.

Venez partager vos récits de naissance et discuter du thème : Mon corps, mon bébé, mon choix

BAGNOLET (93) - de 14h00 à 18h00 - **Table ronde et échanges** - Cabinet les Lucines, 9 Rue Jean-Baptiste Clément - Tarif : gratuit (adhésion conseillée).

En présence de : Paule Atlani, Doula ; Jodi Garrod, Sage Femme ; Geneviève Govillé, Sage femme ; Sidonie Le Poul Petit, Sage Femme ; Marianne Niosi, CALM et Planning Familial ; Céline Puill, Sociologue et Sage Femme. Ouvert à toutes et à tous.

LANGON (33) - de 10h à 18h - **Journée de sensibilisation à l'accouchement respecté**, en partenariat avec le [Canap'Café](#) - 43 rue Maubec - Contact : 06 64 21 16 06 - 06 22 09 03 67

-

10h : Présentation du CDAAD

10h30 - 12h : Temps de parole libre sur la thématique de l'accouchement respecté en présence d'une doula et du CDAAD

12h - 14h : Pause repas (possibilité de manger sur place)

14h : Séance de sophrologie pré-natale avec Sandra Ruchaud (sur réservation, tarif conscient) (etreetbienetre33.wix.com)

15h : Comment préparer un accouchement physiologique : comment profiter de sa grossesse (activités), les professionnels de santé qui peuvent les aider, rédiger son projet de naissance et préparation à l'accouchement. Avec Lae Titia Mia Doula (www.facebook.com/mia.mord.3), et Elise Bochereau (www.didgeridoula.fr), doulas.

A partir de 15h :

Ma Terre Née (atelierterre.over-blog.com) : Présentation des créations en terre cuite et réalisation de plat de maternité en terre cuite à partir d'un moulage en plâtre du ventre (48€)

Grimaline Maquillage Artistique (grimaline.jimdo.com) : Bellypainting (50 €) et maquillage enfant (participation consciente)

MENUCOURT (95) - de 09h30 à 18h30 - **Journée autour de l'accouchement** en partenariat avec l'association Buzybul - 7 allée de la Plaine – Tarif : gratuit (adhésion conseillée).

Grande journée avec une très belle exposition d'artiste sur l'accouchement, des échanges de témoignages entre mamans sur vos différentes expériences d'accouchement (médicalisé, à domicile, sans péridurale...), une initiation sport grossesse et post-accouchement, et divers intervenants comme des ostéopathes, sage-femmes etc.

TOULON (83) - 11h30 - **Pique-nique partagé & Discussion sur le thème de la naissance respectée** - Parc de la Tour Royale – avenue de la Tour Royale, quartier la Mitre – Tarif : gratuit

DIMANCHE 22 MAI

SIX FOURS LES PLAGES (83) - **Projection du film Maïeuticiennes** suivie d'un débat animé par des membres du CDAAD et des sages-femmes - Cinéma Six N'étoiles - Rue de la République - Contact : Sophie Robert 06 99 85 25 10

Documentaire de création / réalisation Bertrand Leduc / 52 min / janvier 2014. Produit par Prima Luce (Loïc Legrand) & Les Zooms Verts (Matthias Berger)

Hélène, Rosanna, Caroline et Fabienne auscultent, prescrivent, écoutent, accompagnent des parents qui ont choisi de donner naissance à leur enfant chez eux.

Par petites bribes de quotidiens entremêlés, le film fait le portrait de ces sages-femmes qui ont choisi de pratiquer leur métier comme un art. Un art de la maïeutique, centré sur le choix des femmes et le respect de la physiologie. Des choix qui ébranlent un tout petit peu l'hypermédicalisation de l'accouchement.

VAUCRESSON (92) - 19h00 - **Projection du film Maïeuticiennes** suivie d'un débat animé par des membres du CDAAD et des sages-femmes - Cinéma Le Normandy, 72 boulevard de la république - Tarif : 8,50 €

Documentaire de création / réalisation Bertrand Leduc / 52 min / janvier 2014. Produit par Prima Luce (Loïc Legrand) & Les Zooms Verts (Matthias Berger)

Hélène, Rosanna, Caroline et Fabienne auscultent, prescrivent, écoutent, accompagnent des parents qui ont choisi de donner naissance à leur enfant chez eux.

Par petites bribes de quotidiens entremêlés, le film fait le portrait de ces sages-femmes qui ont choisi de pratiquer leur métier comme un art. Un art de la maïeutique, centré sur le choix des femmes et le respect de la physiologie. Des choix qui ébranlent un tout petit peu l'hypermédicalisation de l'accouchement.

VILLENEUVE-LOUBET (06) - de 12h00 à 16h00 - **Pique-nique des familles, échanges autour de l'accouchement** - En partenariat avec l'association [Grandissons](#) - Parc Vaugrenier, route nationale – Tarif gratuit.

4. La situation de l'AAD en 2016 : une illégalité de fait

- **L'accouchement à domicile (AAD) programmé est officiellement légal en France.** Il est reconnu par la Sécurité sociale puisqu'il est remboursé par les caisses d'assurance maladie. Aucun recensement officiel n'établit le nombre d'AAD. Ce dernier est estimé à 0,5 % de l'ensemble des naissances, soit 4 000 naissances par an. Entre 50 et 70 sages-femmes **répondraient** à cette demande dans leur pratique en France métropolitaine.

- **Accoucher à domicile est accessible aux femmes enceintes qui en font le choix**, à condition de répondre aux critères d'évaluation permettant de considérer leur grossesse à bas risque. Les sages-femmes qui répondent à cette demande le font dans le cadre d'un accompagnement global, c'est-à-dire le suivi d'une patiente tout au long de sa grossesse et jusqu'en suites de couches par la même sage-femme. Cette **relation de confiance** est l'un des gages de la sécurité de l'AAD.

- **Depuis 2002, la pratique de l'accouchement à domicile par une sage-femme est rendue illégale de fait.** La loi Kouchner du 4 mars 2002 sur le droit du patient a instauré une obligation d'assurance en responsabilité civile pour les professionnels de santé. Les compagnies d'assurance se sont les unes après les autres désengagées pour les sages-femmes pratiquant l'AAD. En **l'absence d'assurance**, la loi permet aux sages-femmes de se retourner vers le Bureau central des tarifications (BCT). A ce jour, après recours auprès du BCT, les propositions les moins chères s'élèvent à 19 000 euros. Mais aucune sage-femme libérale n'a les moyens de s'en acquitter, leur revenu annuel étant estimé à 24 000 euros, d'après l'UNSSF en 2012, source UNASA.

Les tarifs prohibitifs des compagnies d'assurance sont basés sur une vision du risque propre à l'obstétrique. Or plusieurs organisations de sages-femmes et le Collectif interassociatif autour de la naissance ont démontré que le [risque de l'accouchement à domicile n'est pas comparable aux risques de l'accouchement en structure hospitalière](#). Les AAD se sont poursuivis sur le terrain depuis 2002, dans une sorte de statu quo et de flou juridique, les sages-femmes informant leurs patientes de leur absence d'assurance et de ses conséquences.

Suite à une injonction du Ministère de la Santé faisant suite à un rapport de la Cour des Comptes chambre Sécurité Sociale, en juillet 2013, le CNOSF adressait dans sa revue trimestrielle un rappel aux sages-femmes, soulignant la peine encourue de 45 000 euros d'amendes et le risque pénal. En Août, le CNOSF demandait aux conseils départementaux de l'Ordre des sages-femmes de faire un courrier aux sages-femmes libérales pour savoir qui pratiquait l'AAD et qui était assuré ou non, attestation d'assurance à l'appui.

Les démarches de l'Association des sages-femmes libérales ([ANSFL](#)), de l'Union et de l'Organisation nationales des syndicats de sages-femmes ([ONSSF](#) et [UNSSF](#)) et du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes ([CNOSEF](#)) sont encore en cours.

Une action a été intentée devant le Tribunal Administratif de Paris en 2015 en vue de faire annuler une décision du BCT. Par une décision de décembre 2015, le Tribunal Administratif a annulé la décision du BCT. Les suites sont encore attendues.

En décembre 2015 également, une autre nouvelle s'abattait tel un couperet sur les sages-femmes AAD : l'AIAS, l'un des principaux assureurs des professionnels de santé, notifiait son [refus d'assurer les sages-femmes proposant l'accompagnement AAD](#). Jusqu'alors, elles ne pouvaient certes pas s'acquitter de leur assurance pour la spécialité AAD (en raison des tarifs demandés), mais elles restaient assurées pour le [reste de leurs actes](#). C'est désormais un refus global d'assurance qui leur est opposé, même pour le reste de leurs activités libérales. Le mot « couperet » est d'autant plus approprié que l'information des sages-femmes concernées s'est faite à la dernière minute, les laissant contraintes de trouver une nouvelle assurance dans l'urgence.

5. AAD programmé et sécurité : les études scientifiques et autres publications

En 2012, la méta-analyse "Planned hospital birth versus planned home birth", Ohlsen O, Clausen JA. pour la Cochrane estime qu'il y a peu d'études de niveau de preuve suffisant sur la question de la sécurité de l'AAD. Il faut pour cela des essais contrôlés randomisés. Au vu de la littérature, elle conclut qu'il n'y a pas de raison de favoriser l'accouchement hospitalier programmé par rapport à l'accouchement à domicile programmé.

Cependant, les études se multiplient ces dernières années. Malgré les polémiques entre chercheurs, **la sécurité pour la mère et l'enfant est garantie lors d'un accouchement à domicile accompagné par un professionnel qualifié**. Les sur-risques mentionnés dans certaines études résumées ici sont des risques relatifs ou contextuels.

PAYS-BAS

• **2009 : De Jonge A, Van der Goes BY, Ravelli AC, Amelink-Verburg MP, Mol BW, Nijhuis JG, et al. Perinatal mortality and morbidity in a nationwide cohort of 529,688 low-risk planned home and hospital births. BJOG 2009;116:1177-84.**

L'étude porte sur 529 688 femmes à bas risque et ne trouve aucune différence significative en termes de sécurité entre les différents lieux d'accouchement.

• **2011: Van der Kooy J, Poeran J, De Graaf JP, Birnie E, Denktass S, Steegers EA, et al. Planned home compared with planned hospital births in the Netherlands: intrapartum and early neonatal death in low-risk pregnancies. Obstet Gynecol 2011;118:1037-46.**

L'étude néerlandaise a comparé l'issue de 679 952 grossesses à bas risque. Les risques n'étaient pas plus élevés à domicile ou à l'hôpital, en matière de mortalité périnatale ou de morbidité. Cependant, en excluant les naissances prématurées dans les deux groupes, la mortalité est divisée par cinq lors des accouchements prévus à domicile.

• **2013 : Ank de Jonge et coll. Severe adverse maternal outcomes among low risk**

women with planned home versus hospital births in the Netherlands: nationwide cohort study. *BMJ* 2013;346:f3263

L'étude montre que les femmes à bas risque avant l'accouchement ont un risque relatif plus faible de morbidités graves, d'hémorragie du post-partum ou de révision utérine plus faible lors d'un AAD par rapport à un à un accouchement programmé à l'hôpital.

Ces différences étaient significatives pour les multipares (deux grossesses et plus). Les risques absolus étaient faibles dans tous les groupes. Les auteurs concluent qu'il n'y a pas de preuve que l'AAD soit plus à risque pour les femmes au sein d'un système de soins où les sages-femmes sont expérimentées et où les transferts sont correctement organisés.

ROYAUME-UNI

• **2011: Hollowell J, Puddicombe D, Rowe R, Linsell L, Hardy P, Stewart, M, et al. *The Birthplace national prospective cohort study: perinatal and maternal outcomes by planned place of birth. Birthplace in England research programme. Final report part 4. NIHR Service Delivery and Organisation programme; 2011.***

En terme de mortalité maternelle, les résultats sont comparables d'un lieu d'accouchement à l'autre (aucun cas dans l'étude). Quant aux complications néonatales graves, elles sont très rares quel que soit le lieu de l'accouchement.

L'accouchement à domicile présente un risque relatif de morbidité néonatale plus élevé chez les primipares (première grossesse), comparé aux accouchements dans les services obstétricaux. Pour toutes les femmes, les complications graves sont survenues au cours de 9,3 ‰ des accouchements initiés à domicile (soit 990,5 naissances optimales sur 1000), contre 3,5 ‰ au sein d'un service obstétrical (soit 996,5 naissances optimales sur 1000).

Les auteurs n'excluent pas un lien causal entre le lieu de naissance et le risque plus élevé chez les primipares. Mais l'organisation et la prise en charge de l'AAD au Royaume-Uni peuvent aussi affecter l'issue de l'accouchement selon eux. En effet, les sages-femmes prodiguant les soins lors d'AAD (sages-femmes salariées du National Health Service) ne sont pas dédiées à cet accompagnement et ne pratiquent pas nécessairement l'accompagnement global. Elles auraient en réalité peu d'expérience pour ce type de clinique, étant donné le faible taux d'AAD dans leur secteur (McCourt C., Rance S., Rayment J., Sandall J. Birthplace qualitative organisational case studies : How maternity care systems may affect the provision of care in different birth settings. Birthplace in England research programme. Final report part 6. NIHR Service Delivery and Organisation programme; 2011).

Et les auteurs d'ajouter : « Si les accouchements à domicile augmentent, l'expérience des sages-femmes accompagnant ces accouchements sera améliorée et l'on peut supposer que les résultats le seront également. »

Ils estiment donc inutile de remettre en cause la politique britannique qui garantit le choix du lieu de la naissance aux femmes.

• **2014 : [Intrapartum care for healthy women and babies - NICE guidelines \[CG190\] - 12/2014](#)**

Contrairement aux autres sources citées, il ne s'agit pas là d'une étude portant sur l'AAD mais des recommandations publiées par le National Institute for health and Care Excellence britannique, équivalent de notre Haute Autorité de Santé, pour la prise en charge des grossesses et des accouchements à bas risques.

Se basant sur la littérature disponible, dont l'étude citée ci-dessus, le NICE a ainsi mis à jour ses recommandations de 2007.

Ces recommandations stipulent que les femmes doivent être correctement informées des possibilités qui s'offrent à elles quant au choix du lieu de naissance et des prises en charge, ainsi que des résultats locaux pour chaque configuration (unité obstétricale, maison de naissance hospitalière, maison de naissance autonome, domicile). À partir de ces informations, la femme est réputée capable de réaliser ses choix propres et doit être soutenue et accompagnée, quels que soient les choix qu'elle fera.

Les résultats statistiques parlent en faveur des maisons de naissance, hospitalières ou autonomes, ainsi qu'en faveur de l'AAD. La seule exception pour celui-ci concerne les primipares pour qui on observe un risque relatif plus élevé de complications pour les bébés. Les résultats concernant les femmes, primipares ou multipares, ainsi que les bébés de multipares sont eux plus favorables en maisons de naissance ou à la maison qu'en unité obstétricale. Dans tous les cas, le taux d'interventions (analgésie, épisiotomie, césarienne, transfusion, délivrance instrumentale, ...) durant l'accouchement se révèle toujours moins élevé en cas d'accouchement programmé en maison de naissance ou à domicile.

Enfin, ces recommandations enjoignent les autorités publiques à continuer de développer maisons de naissance et accouchement à domicile afin que toutes les femmes puissent avoir accès à ce panel de choix.

ETATS-UNIS

• **2010: *Maternal and newborn outcomes in planned home birth vs planned hospital births: a metaanalysis. Joseph R. Wax, F. Lee Lucas, Maryanne Lamont, Michael G. Pinette, Angelina Cartin, Jacquelyn Blackstone. American journal of obstetrics and gynecology 1 September 2010 (volume 203 issue 3 Pages 243.e1-243.e8 DOI: 10.1016/j.ajog.2010.05.028).***

Cette méta-analyse (revue de la littérature la plus probante) inclut les études publiées en anglais sur ce thème en Occident et conclut que les naissances à domicile sont associées à un taux de mortalité néonatale multiplié par trois.

Séries de biais et critiques relevés et publiés dans l'AJOG : Joseph Wax a tenu compte d'études où les AAD sont accompagnés par des personnes non diplômées. Ce n'est que dans un passage alambiqué que les résultats indiquent que lorsque les AAD sont

accompagnés par des sages-femmes diplômées et reconnues, les résultats ne sont pas statistiquement différents.

Les études retenues dans la méta-analyse de Wax ne correspondent pas aux standards de qualité requis, et les **définitions de la mortalité néonatale varient au sein des études, ce qui biaise les résultats.**

Certaines études ne font pas la distinction entre les AAD choisis, et donc accompagnés par un professionnel de santé, et les AAD inopinés.

Plusieurs études étant anciennes, l'analyse aurait du être stratifiée par décennie, car la mortalité maternelle et néonatale a globalement chuté dans les années 1970. La méta-analyse de Wax ne prend pas en compte les morts foetales juste avant la naissance, mais seulement la mortalité néonatale jusqu'à 28 jours de vie. Il aurait fallu prendre en compte tous les décès. Or les études retenues par Wax montrent qu'il y a moins de morts foetales durant l'accouchement à domicile qu'à l'hôpital.

• 2013: Amos Grünebaum, Franck Chernevack et coll. « Apgar score of 0 to 5 minutes and neonatal seizures or serious neurologic dysfunction in relation to birth setting », AJOG, octobre 2013.

Analyse rétrospective de 14 millions de naissances aux Etats-Unis entre 2007 et 2010, dont 67429 à domicile. Les auteurs concluent que les bébés nés à la maison ont dix fois plus de risques d'être mort-nés et près de quatre fois plus de risques de présenter des problèmes néonataux sévères, surtout au niveau neurologique, que ceux nés à l'hôpital.

L'étude ne tient pas compte de la variété des intervenants dans la naissance aux États-Unis. Les niveaux de qualification des sages-femmes en exercice varient entre les « certified nurse-midwives », et les autres, dont certaines sans qualification.

Bien que les auteurs affirment que les AAD correspondent à des grossesses à moindre risque, les données recueillies dans les fichiers du Center for disease control and prevention (CDCP) ne font pas mention de la sélection des femmes par le professionnel qui suit la grossesse pour les AAD.

• 2013: Yvonne Cheng et coll. « Selected perinatal outcomes associated with planned home births in the United States », AJOG, octobre 2013.

Etude rétrospective sur les naissances singleton en 2008 dans 27 états américains. La cohorte retient plus de deux millions de naissances, dont plus de 12 000 AAD choisis. Résultats: les taux de mort néonatale sont multipliés par deux ou trois lors d'AAD programmés.

Mais les chercheurs écrivent que **les AAD accompagnées par des sages-femmes certifiées n'entraînent pas davantage de complications néonatales que les accouchements réalisés à l'hôpital.** Ce qui n'est pas le cas des AAD accompagnés par d'autres type de sages-femmes. Or, à cette date les sages-femmes certifiées n'accompagnent que 25 % des AAD aux Etats-Unis. Et l'Académie américaine de pédiatrie et le Congrès américain des obstétriciens et gynécologues recommandent uniquement des sages-femmes certifiées par le Conseil de certification de la maïeutique américaine pour les

AAD.

Comme pour l'étude précédente, celle-ci ne permet pas de préciser si les grossesses sélectionnées pour l'AAD étaient à bas risque ou non. Une étude sur les naissances dans l'Oregon a mis en évidence que des accouchements pour des grossesses à risque étaient planifiés à domicile.

CANADA

• 2015 : [Outcomes associated with planned place of birth among women with low-risk pregnancies](#). Eileen K. Hutton PhD, Adriana Cappelletti BHSc, Angela H. Reitsma RM MSc, Julia Simioni MSc, Jordyn Horne BSc, Caroline McGregor BSc, Rashid J. Ahmed BSc. *Canadian Medical Association Journal CMAJ* 2015. DOI:10.1503/cmaj.150564

Cette étude porte comparaison entre 11.493 AAD programmés et 11.493 accouchements à l'hôpital dans une même région canadienne, l'Ontario, entre 2006 et 2009.

Dans les deux groupes étudiés, il s'agissait de grossesses à bas risque avec une prise en charge de l'accouchement supervisé par des sages-femmes.

Les conclusions rapportent qu'il n'a pas été constaté de différences dans les risques sévères survenant à l'hôpital ou en cas d'AAD, et qu'au contraire, on comptabilisait moins d'interventions durant l'accouchement à domicile qu'en structure. L'étude renvoie aux conclusions de la méta-analyse Cochrane et à celles des recommandations du NICE britannique : **l'accouchement à domicile est un choix possible dans le cadre d'une grossesse à bas risque sans sur-risque par rapport à l'accouchement en structure lorsqu'il est supervisé par un professionnel de santé dûment formé et réalisé au sein d'une offre de soins périnataux performante** y compris dans ses services d'urgence et lorsque la femme bénéficie d'un soutien et d'une information exhaustive afin de procéder à des choix éclairés.

D'autres études menées au CANADA, au JAPON et en NORVEGE soulignent que l'AAD accompagné d'un professionnel qualifié est aussi sûr qu'un accouchement à l'hôpital :

- P. Janssen et coll. "Outcomes of planned home birth with registered midwife versus planned hospital birth with midwife or physician", *CMAJ*, septembre 2009.
- Y. Kataoka et coll. "Outcomes of independent midwifery attended births in birth centres and home births: A retrospective cohort study in Japan", *Midwifery*, août 2013.
- E. Blix et coll. "Outcomes of planned home births and planned hospital births in low-risk women in Norway between 1990 and 2007: A retrospective cohort study", *Sexual & reproductive healthcare*, décembre 2012.
- C. Catling-Paull et coll. "Publicly funded homebirth in Australia: a review of maternal and neonatal outcomes over 6 years", *Medical journal of Australia*, Juin 2013

REMARQUES

- Dans toutes les études, les césariennes et les accouchements instrumentaux sont moins fréquents lors de naissances planifiées à domicile, de même que les épisiotomies. L'AAD est aussi associé à une plus grande satisfaction des patientes quant à leur prise en charge.
- D'après les standards de la recherche épidémiologique, seule une étude randomisée de grande ampleur permettrait d'apporter les réponses nécessaires. Mais une telle étude est impossible à mettre en place pour des raisons éthiques, aucune femme n'acceptant qu'on lui désigne son lieu d'accouchement au hasard.
- Selon les pays, les pratiques concernant les AAD varient : par exemple, le nombre de sages-femmes présentes à l'expulsion n'est pas identique d'un pays à l'autre, voire d'une structure à l'autre ; certains pays fixent des critères de proximité minimale par rapport à un hôpital ; dans certains pays l'AAD programmé est compatible avec certains types d'analgésie (inhalation de gaz, tens). Autant de paramètres susceptibles d'influer sur les résultats des études.

Pour en savoir plus

Associations

- [CIANE, Collectif inter associatif autour de la naissance](#)
- [AFAR, Alliance francophone pour l'accouchement respecté](#)
- [ANSFL, Association Nationale des Sages-Femmes Libérales](#)
- [UNSSF, Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes](#)

Films parlant de l'accouchement à domicile et de la naissance respectée

- [Entre leurs mains](#), de Céline Darmayan,
- [Maïeuticiennes](#), de Bertrand Leduc,
- [L'Arbre et le Nid](#), de Valérie Pouyane,

Ils parlent régulièrement de l'accouchement à domicile

- [10 Lunes](#),
- [Martin Winckler](#),
- [Marie accouche-là](#),
- [Sophie Gamelin Lavois](#)

Livres et publications sur l'accouchement à domicile et/ou la naissance respectée

- *Comment la naissance vient aux femmes*, Madeleine Akrich et Bernike Pasveer, Synthélabo
- [La santé en périnatalité. de la promotion à l'illusion. Quelques propositions d'organisation des soins](#), Paul Cesbron, Spirale 2006/1 n°37
- *Quelle naissance aujourd'hui pour quelle société demain ? Parcours d'une sage-femme engagée*, Doris Nadel, Ed. Yves Michel.
- *La Naissance en Occident*, Paul Cesbron et Yvonne Knibiehler, éditions Albin Michel

- *Accueillir le nouveau-né, d'hier à aujourd'hui*, sous la direction de Marie-France Morel, éditions Eres
- *Naître tout simplement : témoignages et réflexions autour de la naissance*, Jacqueline Lavillonnière, éditions Harmattan
- *Les droits des mères, volume la grossesse et l'accouchement*, Sophie Gamelin-Lavois, Martine Herzog-Evans, éditions Harmattan
- *Bien naître*, Michel Odent, éditions le Seuil
- *Intimes naissances, choisir d'accoucher à la maison*, Juliette et Cécile Collonge, La Plage éditeur
- *Pour une naissance à visage humain*, Claude Suzanne Didierjean Jouveau, éditions Jouvance